

Créée en 1957 et fédérant actuellement 16 sections régionales, l'A.F.D.R. a pour objectif :

- D'étudier toutes questions de droit rural et d'environnement, de formuler des propositions et avis auprès de tous organismes publics ou privés, français, communautaires, étrangers, intergouvernementaux et internationaux.
- De créer tous établissements d'enseignement ou de collaborer avec les établissements existants en vue de l'étude du droit rural, de l'économie rurale et de la sociologie rurale en France, dans l'Union Européenne et à l'Etranger.
- D'adhérer à tous groupements ou organismes nationaux, communautaires ou internationaux poursuivant le même objet.
- D'organiser chaque année, un congrès réunissant les sections régionales sur tous les thèmes d'actualité juridique concernant l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'environnement.

Elle se caractérise par :

- Un conseil d'administration composé d'universitaires et de praticiens du monde rural.
- Des sections régionales constituées sous forme d'association loi 1901 organisant chaque année des réunions et manifestations locales ou inter-régionales.

Parmi les centres d'intérêt de l'A.F.D.R., citons :

- Le statut du fermage et les contrats d'exploitation.
- L'aménagement du territoire.
- La diversité des organisations agricoles et leurs rôles.
- La qualité des produits et la sécurité alimentaire.
- Les obtentions végétales, les OGM.
- Les AOC, les signes de qualité.
- L'eau.
- L'environnement.
- Les formes juridiques d'exploitation et de production,
- Les procédures collectives en agriculture
- La chasse et le droit national et communautaire.
- Les droits incorporels, les droits de produire.

Les congrès nationaux :

- 1983 Bourges - Les faillites en agriculture
- 1984 Bordeaux - La coopération en agriculture
- 1985 Dijon - Le statut de l'exploitant, le statut de l'exploitation
- 1986 Rennes - La création de l'entreprise agricole
- 1987 Arras - Le droit d'exploiter et le droit de produire
- 1988 Aix-en-Provence - Agriculture en milieu péri-urbain
- 1989 Amiens - Les structures agricoles françaises face à l'Europe
- 1990 Montpellier - L'autonomie du droit rural
- 1991 Rouen - La gestion patrimoniale d'un bien rural
- 1992 Toulouse - L'aménagement de l'espace rural
- 1993 Paris - Quel avenir pour l'agriculture de groupe ?
- 1994 Angers - L'entreprise agricole et le statut du fermage
- 1995 Reims - Vins et autres produits de qualité
- 1996 Caen - Une nouvelle loi d'orientation - un pacte pour l'agriculture ?
- 1997 Bordeaux - Le produit agricole : nouveaux défis, nouvelles responsabilités
- 1998 Amiens - Le remembrement est-il encore un outil d'avenir ?
- 2000 Paris - Le contrat en agriculture
- 2001 Le Havre - La multifonctionnalité de l'agriculture et aménagement du territoire
- 2002 Nîmes - Quelle stratégie juridique pour la commercialisation du produit agricole ?
- 2003 Mâcon - La liberté d'entreprendre en agriculture
- 2004 Rennes - Quelle place demain pour la coopération agricole ?
- 2005 Bayeux - La place de l'agriculture dans les territoires ruraux
- 2006 Strasbourg - Les concours d'une agriculture nouvelle, au regard du droit communautaire et du droit français
- 2007 Toulouse - La protection de l'espace agricole face aux changements d'affectation
- 2008 Lille - L'entreprise agricole à la recherche de son statut
- 2009 Aix-en-Provence - Les baux ruraux sont-ils de nature à favoriser la pérennité de l'exploitation agricole ?

Conception : CP Création 03 26 53 33 53

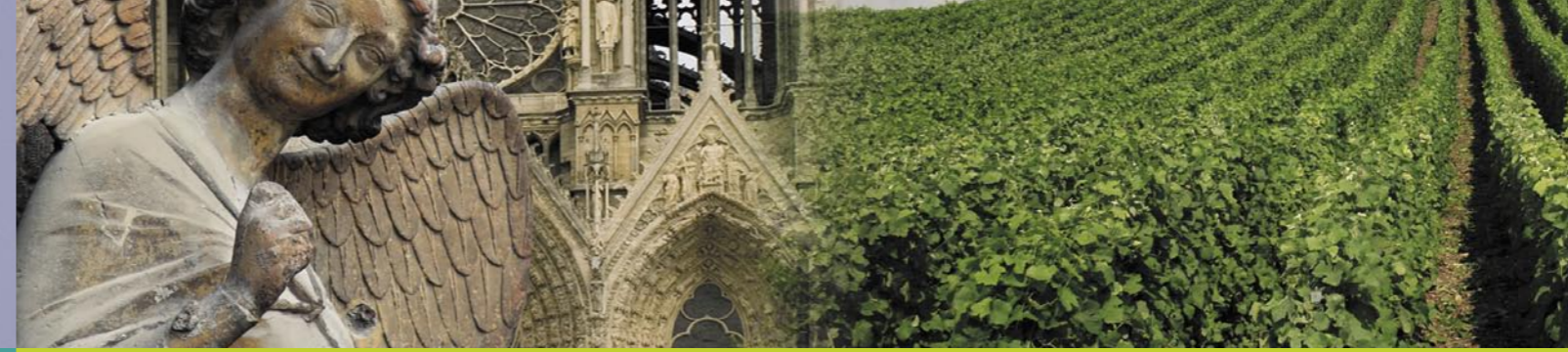
La politique de qualité des produits agricoles



8 et 9 octobre 2010
REIMS

SOUS LE HAUT PATRONNAGE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

La politique de qualité des produits agricoles



VENDREDI 8 OCTOBRE 2010

Caveau De Castelnau – Rue Gosset à Reims

Parking disponible – Accès à pied du centre-ville : 20 mn – voir plan

8h45 Accueil des congressistes

9h00 Allocution de bienvenue par **Maître François NOLLEVALLE**, Avocat à la Cour d'appel de Reims, Président de la Section Champagne-Ardenne de l'AFDR

OUVERTURE DES TRAVAUX par Monsieur le Bâtonnier **Jacques DRUAIS**, Président de l'AFDR

9h30 PREMIERE PARTIE : LA PRODUCTION

Sous la présidence de Monsieur le Professeur Jacques FOYER, Professeur émérite à l'Université de PARIS II (Panthéon Assas)

- 1. Elaboration des cahiers des charges des indications géographiques et contrôle de leur application**
Maître François ROBBE, Président de la section Rhône-Alpes, Avocat à la Cour d'appel de Lyon
Monsieur Cyril de HERICOURT, Directeur de la société ICONE, en charge des contrôles « externes » pour les AOC de Bourgogne
- 2. La certification et la démarche volontaire**
Monsieur Gilles MARECHAL, Directeur de l'Association nationale FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement)
- 3. La protection du terroir face à la montée de l'urbanisme**
Maître Emmanuel DORISON, Avocat à la Cour d'appel de Reims (JURITER), section Champagne-Ardenne
Maître Alain PAGNOUX, Avocat à la Cour d'appel de Bordeaux, section Sud-Ouest

12h30 DEJEUNER sur place

14h15 DEUXIEME PARTIE : LA COMMERCIALISATION

Sous la présidence de Monsieur le Professeur François COLLART-DUTILLEUL, Professeur à l'Université de Nantes, Directeur du programme Lascaux

- 1. L'harmonisation des signes de qualité**
Monsieur Fabien BARTHE, Juriste, section Champagne-Ardenne
- 2. Le livre vert de la Commission Européenne**
Monsieur le Professeur Daniel GADBIN, Professeur à l'Université de RENNES I
Monsieur Daniele BIANCHI, Fonctionnaire à la Commission européenne
- 3. La contractualisation dans le cadre de la loi de modernisation de l'agriculture**
Monsieur Etienne FABREGUE, Conseiller pour les affaires juridiques et européennes à la FNPL (Fédération Nationale des Producteurs de Lait)
- 4. La politique de qualité**
Monsieur le Professeur François COLLART-DUTILLEUL, Professeur à l'Université de Nantes
Maître Julien DERVILLERS, Avocat au Barreau de Rennes

17h30 FIN DES TRAVAUX

20h30 DÎNER DE GALA au Palais du Tau place du Parvis

avec



Présentation et dégustation



SAMEDI 9 OCTOBRE 2010

Hôtel de la Paix Best Western – 9, Rue Buirette à Reims

9h00 TABLE RONDE animée par **Gérard DELENCLOS**, journaliste

1. La défense des produits agricoles (agriculture biologique, agriculture raisonnée)

Intervenants : Arnaud DESCOTES (C.I.V.C.), Pascal LECLERC-BRIANT (viticulteur en biodynamie), Franck MAZY (expert agricole et foncier)

2. La révision de l'aire d'appellation Champagne

Intervenants : Philippe MARTIN (député), Jean-Paul ANGERS (Secrétaire général de l'Assemblée des Régions Européennes Viticoles), Eric CHAMPION (I.N.A.O.), Gérard BEURTON (Viticulteur, co-rapporteur de la commission Délimitation du Syndicat Général des Vignerons de la Champagne)

11h30 RAPPORT DE SYNTHÈSE par Monsieur le Professeur **Norbert OLSZAK**
Professeur à l'Université PARIS I PANTHEON-SORBONNE, Section Ile-de-France

12h30 FIN DES TRAVAUX

14h30 VISITE GUIDÉE DE LA CATHÉDRALE

par Monsieur **Patrick DEMOUY**, Professeur d'histoire médiévale

17h00 VISITE GUIDÉE DES CAVES POMMERY (participation à la charge des congressistes)

Les partenaires qui soutiennent l'organisation du Congrès :



CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE
DES NOTAIRES
Cour d'appel de Reims



Expert foncier et agricole
Union Régionale de l'EST



CONSEIL GÉNÉRAL



SYNDICAT GÉNÉRAL
DES VIGNERONS
DE LA CHAMPAGNE



FONDE EN 1743
MOËT & CHANDON
CHAMPAGNE



CHAMPAGNE
Leclerc Briant
DOMAINE EN BIODYNAMIE